

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : EGFR 18-21 MASTR
N° d'article (Kit) : MR-0130.024
N° d'article : AR 1 I-0792
PCR Mix Plex 1 I-0829
Taq DNA Polymerase I-1359

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	
Réactif analytique. Uniquement des fins de recherche. Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic.	
AR 1	1 mL
PCR Mix Plex 1	0.080 mL
Taq DNA Polymerase	0.005 mL

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Belgium
De Kleetlaan 5 bus 9
1831 Diegem
Belgium

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : AR 1 Mélange
PCR Mix Plex 1 Mélange
Taq DNA Polymerase Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Composants de toxicité inconnue : Taq DNA Polymerase Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 10 - 30%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement : AR 1 Pas de mention d'avertissement.
PCR Mix Plex 1 Pas de mention d'avertissement.
Taq DNA Polymerase Pas de mention d'avertissement.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Mentions de danger : **AR 1** Aucun effet important ou danger critique connu.
 PCR Mix Plex 1 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Taq DNA Polymerase Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Intervention : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Stockage : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Élimination : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Ingrédients dangereux : **Taq DNA Polymerase** Non applicable.

Éléments d'étiquetage supplémentaires : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Avertissement tactile de danger : **AR 1** Non applicable.
 PCR Mix Plex 1 Non applicable.
 Taq DNA Polymerase Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : **AR 1** Aucun connu.
 PCR Mix Plex 1 Aucun connu.
 Taq DNA Polymerase Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : **AR 1** Mélange
 PCR Mix Plex 1 Mélange
 Taq DNA Polymerase Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
Taq DNA Polymerase	REACH #: Annexe V	≥25 - ≤50	Non classé.	[2]
Glycérol	CE: 200-289-5			
Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	CAS: 56-81-5 CAS: 9036-19-5	<1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411	[1] [5]

Date d'édition/Date de révision : 18/01/2018

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

			Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	
--	--	--	--	--



Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent
- [6] Divulgateur supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise


Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours





Contact avec les yeux	:  1	<p>PCR Mix Plex 1</p> <p>Taq DNA Polymerase</p>	<p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.</p> <p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.</p> <p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.</p>
Inhalation	:  1	<p>PCR Mix Plex 1</p> <p>Taq DNA Polymerase</p>	<p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.</p> <p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p>
Contact avec la peau	:  1	<p>PCR Mix Plex 1</p> <p>Taq DNA Polymerase</p>	<p>Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p>
Ingestion	:  1	<p>PCR Mix Plex 1</p>	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites</p>

RUBRIQUE 4: Premiers secours





	Taq DNA Polymerase	quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Protection des sauveteurs	:  AR 1	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	PCR Mix Plex 1	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Taq DNA Polymerase	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés


Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	:  AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	:  AR 1	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	PCR Mix Plex 1	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Taq DNA Polymerase	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Traitements spécifiques	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	inhalées.
	PCR Mix Plex 1	Pas de traitement particulier.
	Taq DNA Polymerase	Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	PCR Mix Plex 1	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	Taq DNA Polymerase	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Aucun connu.
	PCR Mix Plex 1	Aucun connu.
	Taq DNA Polymerase	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	PCR Mix Plex 1	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	Taq DNA Polymerase	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
Produits de combustion dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Aucune donnée spécifique.
	PCR Mix Plex 1	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore
	Taq DNA Polymerase	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	PCR Mix Plex 1	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Taq DNA Polymerase	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: AR 1

PCR Mix Plex 1

Taq DNA Polymerase

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : AR 1

PCR Mix Plex 1

Taq DNA Polymerase

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes : AR 1

PCR Mix Plex 1

Taq DNA Polymerase

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	: AR 1	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	PCR Mix Plex 1	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Taq DNA Polymerase	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: AR 1	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	PCR Mix Plex 1	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Taq DNA Polymerase	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.
---	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	: AR 1	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	PCR Mix Plex 1	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	Taq DNA Polymerase	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	: AR 1	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

PCR Mix Plex 1

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Taq DNA Polymerase

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

:  R 1

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

PCR Mix Plex 1

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Taq DNA Polymerase

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

:  R 1

PCR Mix Plex 1

Taq DNA Polymerase

Applications industrielles, Applications professionnelles.

Applications industrielles, Applications professionnelles.

Applications industrielles, Applications professionnelles.

Solutions spécifiques au secteur industriel

:  R 1

PCR Mix Plex 1

Taq DNA Polymerase

Non applicable.

Non applicable.

Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Taq DNA Polymerase Glycérol	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: aérosol

Procédures de surveillance recommandées

- : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Liquide.
	PCR Mix Plex 1	Liquide.
	Taq DNA Polymerase	Liquide. [Clair. / solution]
Couleur	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Incolore.
Odeur	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Seuil olfactif	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
pH	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	0°C
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	100°C
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Point d'éclair	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Taux d'évaporation	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non applicable.
	PCR Mix Plex 1	Non applicable.
	Taq DNA Polymerase	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Pression de vapeur	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Densité de vapeur	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Densité relative	: <input checked="" type="checkbox"/> R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Solubilité(s)	: R 1	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Température de décomposition	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Viscosité	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Propriétés explosives	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.
Propriétés comburantes	: R 1	Non disponible.
	PCR Mix Plex 1	Non disponible.
	Taq DNA Polymerase	Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: R 1	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	PCR Mix Plex 1	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	Taq DNA Polymerase	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: R 1	Le produit est stable.
	PCR Mix Plex 1	Le produit est stable.
	Taq DNA Polymerase	Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: R 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	PCR Mix Plex 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Taq DNA Polymerase	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: R 1	Aucune donnée spécifique.
	PCR Mix Plex 1	Aucune donnée spécifique.
	Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: R 1	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	PCR Mix Plex 1	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	Taq DNA Polymerase	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.6 Produits de décomposition dangereux	: AR 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	PCR Mix Plex 1	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Taq DNA Polymerase	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	DL50 Voie orale	Rat	2800 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	1 Percent	-

Sensibilisant

Conclusion/Résumé	: Non disponible.	
Informations sur les voies d'exposition probables	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Non disponible. Non disponible. Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec les yeux	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: AR 1 PCR Mix Plex 1 Taq DNA Polymerase	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
7aq DNA Polymerase Éther d'octylphénol de polyoxyéthylène	3.77	78.67	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : Non disponible.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement


Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation


Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut	Numéro de référence	Date de révision
 Taq DNA Polymerase Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	Substance de degré de préoccupation équivalent concernant l'environnement	Recommandé	ED/169/2012	2/10/2014

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

:  R 1	Non applicable.
PCR Mix Plex 1	Non applicable.
Taq DNA Polymerase	Non applicable.

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie : Indéterminé.

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Canada	: Indéterminé.
Chine	: Indéterminé.
Europe	: Indéterminé.
Japon	: Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Indéterminé.
Philippines	: Indéterminé.
République de Corée	: Indéterminé.
Taïwan	: Indéterminé.
Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Indéterminé.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 PNEC = concentration prédite sans effet
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Non classé.	

Texte intégral des mentions H abrégées

Taq DNA Polymerase H315 H318 H411	Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Taq DNA Polymerase Aquatic Chronic 2, H411 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
---	--

Date d'édition/ Date de révision : 18/01/2018

Date de la précédente édition : 30/08/2017.

Version : 2

[Avis au lecteur](#)

EGFR 18-21 MASTR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.